

DISCOTHEQUE DE FRANCE

Rencontres pour les discothèques de prêt

Les responsables de 45 discothèques publiques de prêt se sont réunis pour la première fois les 27 et 28 juin à la bibliothèque-discothèque municipale de Saint-Dié, sous la présidence de M. Richter, président de l'Association des bibliothécaires français.

Ils représentaient des discothèques municipales, des discothèques de comités d'entreprise, de Maisons de la culture, de bibliothèques centrales de prêt.

Ils ont décidé de créer une Association professionnelle dont les deux premières tâches consisteront à :

1° Normaliser le fonctionnement des discothèques publiques de prêt (cotation, catalogage, classification, etc.) ;

2° Définir le métier même de discothécaire, élaborer un programme de formation et le soumettre aux autorités responsables pour en assurer l'application.

Des renseignements plus détaillés sur ces Rencontres peuvent être obtenus auprès de la Discothèque de France, 12, rue François-Miron, Paris (4^e) - Tél. 887-23-83.